

Compte rendu du Conseil municipal du 24 Juin 2016 convoqué le 21 Juin 2016

Présents : M Malhappe, C.Huet, D. Chauvin, P. Maisonneuve, J. Dietrich, S. Lamouille,, D. Ferrandin, P Avril,

Absents excusés ayant donné procuration : O Barbey ayant donné procuration à D. Chauvin, E. Mascret ayant donné procuration à M Malhappe, L. Janvier ayant donné procuration à C.Huet, C. Bourrat et P. Quentin, P. Boquet

Madame Céline HUET est nommée secrétaire de séance.

- 1) Le compte rendu de la séance du 10 juin 2016 ainsi que le registre des délibérations sont acceptés et signés par l'ensemble des Conseillers.

Rajout du point suivant à l'ordre du jour : Signature de la Convention de fourniture, de pose et de maintenance d'un radar pédagogique et accord pour le financement.

2/ Signature de la convention avec l'État pour l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »

Monsieur le maire relate aux conseillers municipaux qu'une convention doit être signée avec l'État afin d'obtenir le versement d'une subvention contribuant à financer les travaux d'isolation de l'Auberge.

Cette subvention entre dans le cadre de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », pour lequel la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a obtenu le label du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable, de la Mer, chargé des relations internationales sur le Climat, et a signé une première convention avec L'Etat.

Le montant de la subvention précitée, sera précisé après validation par le Ministère du programme d'actions, présenté par la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux auprès du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention commune – Etat, avec le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable, de la Mer, chargé des relations internationales sur le Climat dans le cadre de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » et à percevoir les fonds afférents à l'action « *Plan isolation* »

3/ Demande de subventions concernant le financement de l'auberge.

Monsieur le maire demande à ses conseillers de l'autoriser à signer toutes les demandes de subventions concernant le financement de l'Auberge. Accord unanime des Conseillers.

4/ Radar pédagogique

Après débat, le conseil municipal, *par après 8 voix pour et 3 voix contre* accepte l'achat, la fourniture, la pose et la maintenance d'un radar pédagogique.

Le conseil municipal souhaite un radar **mobile**, à défaut, le lieu le plus adapté sera retenu.

Le conseil municipal autorise monsieur à signer la convention et accepte d'inscrire au budget les sommes nécessaires au financement. Cet investissement est financé à 50% par le Conseil Départemental. Le coût pour la commune est de 1625€ HT.

Questions diverses :

- Déclassement des routes départementales

Une nouvelle opportunité proposée par le Département sera examinée au prochains conseils.

- Une demande d'installer des miroirs de sécurité au Hameau de Fumeçon et au croisement de l'atelier ; il est également demandé le déplacement du stop à hauteur de la place du Chanvre à un endroit plus pertinent du Village.
- Le Maire confirme l'obtention de la subvention au titre de la réserve parlementaire à hauteur de 4015€ pour la réalisation du city stade. Une lettre de remerciements sera adressée à madame Le Sénateur Chantal DESEYNE.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil que le conseil municipal de Guainville a choisi de financer à hauteur de 100% le transport scolaire pour les primaires.

P AVRIL informe le Conseil Municipal qu'une borne rue Neuve a été descellée. Elle sera refixée un peu plus loin pour permettre aux cars de circuler plus facilement.

Un débat est lancé sur le recensement des solutions possibles pour améliorer l'entretien de la commune, notamment pour les petits travaux.

Peut-on envisager le recrutement d'un stagiaire pour des petits travaux d'entretien ? Le Maire se renseignera sur cette possibilité.

Le maire propose de réinterroger l'agglo du Pays de Dreux concernant les tenants et aboutissants du transfert de compétences de la gestion des eaux pluviales.

La location d'une pelleteuse à godet est envisagée pour nettoyer les fossés.

Toutes ces propositions concourent à renforcer Franck Ferrandin dans ses tâches dont l'excellence du travail et la disponibilité sont soulignés par tous les Conseillers présents.

J. DIETRICH fait le point sur l'organisation de la Fête Nationale du 14 Juillet 2016.

A 19 heures « apéritif et accueil dans la cour de l'école » et à 23 heures le Feu d'artifice sera tiré Rue de la Correspondance. Entre les deux on festoye et on danse !

C. HUET s'enquiert de l'entretien de la Sente de la Justice, du passage piétons rue Neuve et du Parc à vélo.

La séance est levée à 21h35